

KELEIER BREIZH d'he c'hevelerien  
BERTÈGN ghiment souètiér

DOSSIER

## PRÉSERVER ET RESTAURER LA BIODIVERSITÉ

### Valoriser les voies navigables et les canaux de Bretagne

La Bretagne est, au niveau national, la seule Région gestionnaire de ses voies navigables. Ce positionnement volontariste traduit son souhait de maîtriser et développer pleinement cette compétence depuis le transfert opéré par l'État en 2008. La Région a défini ses orientations stratégiques pour la période 2018-2022 et les principes de gouvernance à mettre en œuvre pour mieux valoriser les voies d'eaux bretonnes. Quatre axes

constituent la stratégie régionale : un premier pour développer la navigation fluviale, la randonnée et les activités tertiaires ; un second pour encourager les pratiques durables, respectueuses de l'environnement et de la préservation du patrimoine bâti ; un troisième pour que les voies navigables soient accessibles au plus grand nombre et ouvertes à de multiples activités ; et un dernier pour les promouvoir comme levier de développement économique

et touristique. En matière de gouvernance, la Région continuera d'assurer la mission générale de conservation, de gestion et d'exploitation de l'infrastructure fluviale. Concernant les équipements de service et les installations liés à l'accueil local des usagers sur les territoires qui impliquent également les collectivités riveraines, la Région mettra en place des « contrats de canal », véritables outils de mutualisation des compétences et des moyens d'actions. ✿

# PRÉSERVER ET RESTAURER LA BIODIVERSITÉ

La reconquête de la biodiversité constitue un impératif auquel la Région Bretagne veut apporter une réponse. La démarche d'expérimentation d'une Agence bretonne de la biodiversité qu'elle a engagée en 2017 en lien avec les partenaires régionaux, va permettre le développement d'actions concrètes en faveur des territoires et des acteurs de la biodiversité. Elle vise à tester et définir une organisation collective plus efficace au service de la biodiversité marine, aquatique et terrestre.

Quarante ans après la loi de 1976 sur la protection de la nature, la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages a été adoptée le 8 août 2016. Celle-ci prévoit la création de l'Agence française pour la biodiversité. C'est cette même loi qui confère aux Régions la possibilité de créer à leur initiative et en coopération avec l'Agence française pour la biodiversité des « délégations territoriales » sous la dénomination d'agences régionales

de la biodiversité, pour mettre en œuvre dans un cadre partenarial tout ou partie des missions de l'agence nationale, dans les trois dimensions, terrestre, aquatique et marine, de la biodiversité.

## Une volonté affirmée

Avant même l'adoption de la loi, la Région Bretagne s'était manifestée en novembre 2015 auprès de la ministre de l'Environnement Ségolène Royal, pour faire acte de candidature à une expérimentation dans un cadre partenarial. Ce souhait a été réaffirmé courant 2016 et proposé aux membres de la Conférence bretonne de la biodiversité le 14 décembre 2016. La volonté de la Région de s'inscrire dans cette démarche s'est concrétisée en juin 2017, à travers la signature d'une convention de coopération avec l'Agence française pour la biodiversité, les services de l'État en région et l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, partenariat auquel les Départements des Côtes-d'Armor, du Finistère et d'Ille-et-Vilaine se sont associés en intégrant le comité de pilotage et en partageant une feuille de route commune. La convention repose sur quatre principes fondamentaux : la volonté de structurer un partenariat durable basé sur la mutualisation, d'épauler tous les acteurs bretons dans la mise en œuvre d'actions concrètes en faveur

“ Avec le changement climatique, la lutte contre l'érosion de la biodiversité est un enjeu majeur des prochaines décennies ”

**Thierry Burlot,**  
*vice-président du Conseil régional de Bretagne  
chargé de l'environnement, de l'eau,  
de la biodiversité et du climat*

de la biodiversité, d'expérimenter à travers des projets pilotes et de préfigurer les missions, la gouvernance et le fonctionnement de la future agence en testant différents scénarios.

“ La biodiversité est un bien commun qu'il nous faut préserver, elle est même un réel atout pour la Bretagne ”

**Loïg Chesnais-Girard,**  
*Président du Conseil régional de Bretagne*

## DEUX ACTIONS PILOTES

Pour amorcer en pratique des modalités conjointes d'accompagnement des acteurs de la biodiversité et des territoires, et expérimenter les services et la plus-value d'une future agence bretonne de la biodiversité, deux projets pilotes ont été engagés.

### 1

#### De l'accompagnement des projets de territoire à la prise en compte de la biodiversité

Ce projet consiste à apporter un appui aux collectivités et aux acteurs locaux pour le développement des Atlas de la biodiversité communale/intercommunale en Bretagne, la mise en œuvre de démarches locales en faveur de la trame verte et bleue et l'articulation avec les projets de biodiversité soutenus par l'Agence de l'eau. Une rencontre régionale organisée en février dernier à Lamballe a permis de rassembler plus de 80 participant-e-s engagé-e-s dans ces démarches. Elle a confirmé l'intérêt d'une approche conjointe pour l'accompagnement des acteurs locaux, mettant en complémentarité les savoir-faire associatifs et institutionnels. Plusieurs objectifs ont été ciblés : partager les expériences, recueillir les attentes et échanger des informations méthodologiques et techniques.

L'ambition de cette action pilote est de fournir aux territoires (Établissements publics de coopération intercommunale prioritairement) les clés et moyens pour prendre en compte concrètement les enjeux de biodiversité dans leurs initiatives : par la prise en compte des continuités écologiques dans les Plans locaux d'urbanisme (PLU) et les Plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUI) ainsi que dans les opérations d'aménagement, par l'information et la mobilisation des citoyen-ne-s pour développer la connaissance du patrimoine naturel local.

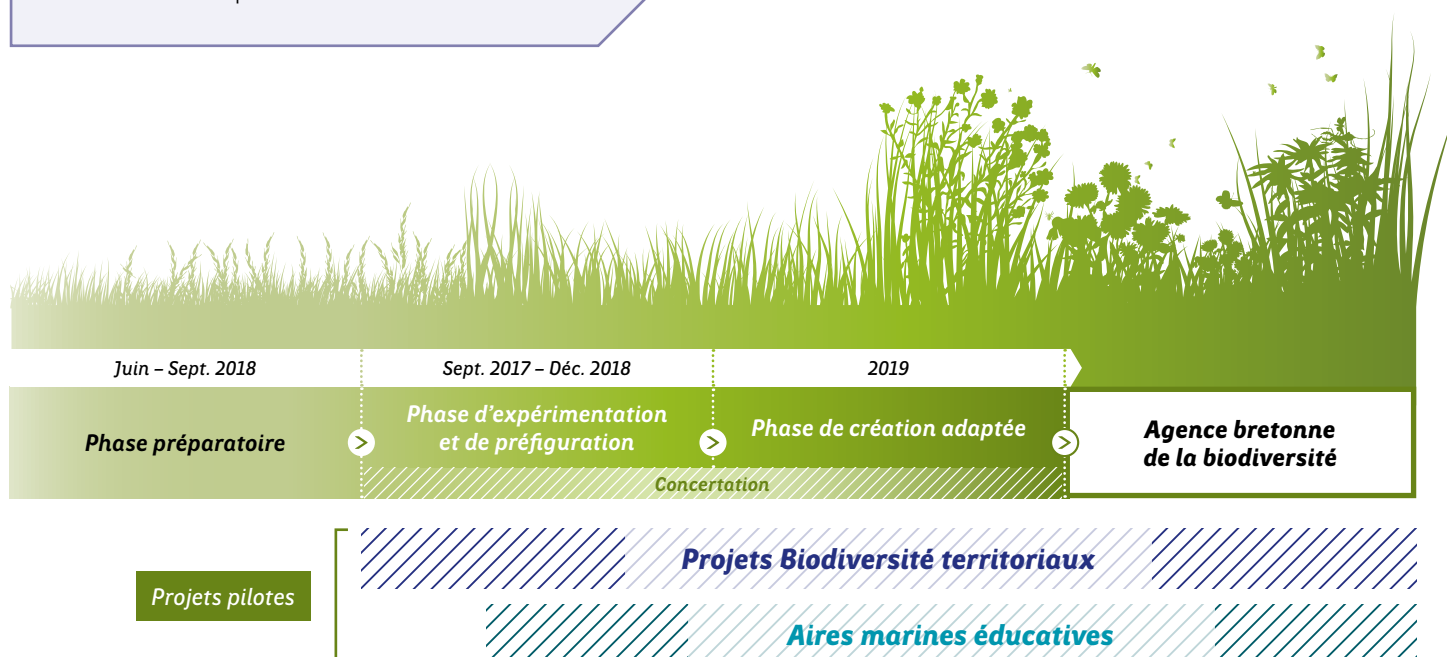
### 2

#### Le déploiement des Aires marines éducatives en Bretagne

Petites zones littorales gérées de manière participative par les élèves d'une école primaire, les Aires marines éducatives sont nées en Polynésie en 2012, permettant la création d'un label en 2016 pour les initiatives sur l'ensemble du territoire français. Elles s'articulent autour d'un projet pédagogique éco-citoyen de connaissance et de protection du milieu marin, selon des principes définis par une charte, et associent les acteurs locaux : commune, associations, professionnels, chercheur-euse-s, citoyen-ne-s et usager-ère-s.

L'engouement récent constaté pour cette démarche dans les territoires et les besoins d'accompagnement et de coordination des acteurs pour permettre son développement en Bretagne sont autant d'arguments en faveur d'une structuration régionale collective des Aires marines éducatives. Exemple d'un mode d'organisation partenarial, ce projet permet d'appréhender le volet marin qui répond à l'une des trois dimensions terrestre, aquatique et marine qui doivent être intégrées au sein des agences régionales de la biodiversité.

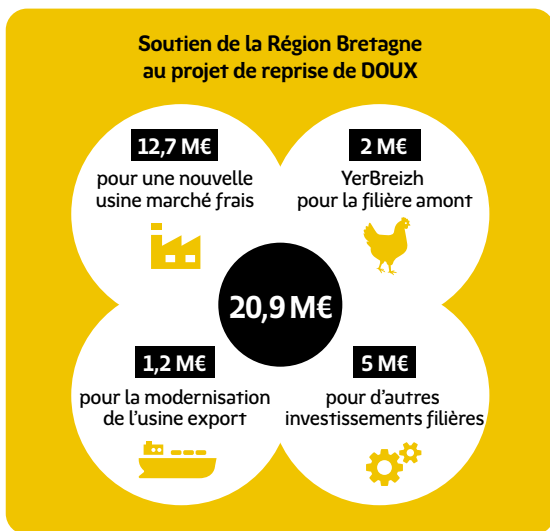
Les premiers résultats de ces deux projets confortent le choix de l'expérimentation qui caractérise un mode opératoire original choisi en Bretagne. La préfiguration de l'Agence bretonne de la biodiversité se poursuivra sur l'année 2018 pour préciser le format, les modalités, les moyens et les conditions de fonctionnement, avec une validation en Conférence bretonne de la biodiversité en décembre 2018. Toute l'année 2019 sera consacrée à la phase de création adaptée.



## La Région soutient le projet de reprise de Doux

Le Tribunal de commerce de Rennes a rendu le 18 mai sa décision sur la reprise du groupe volailler Doux. Engagée depuis plusieurs mois aux côtés des industriels pour trouver des repreneurs, la Région s'est félicitée de cette décision. Elle va engager 21 millions d'euros pour accompagner ce projet de

reprise. Il se traduira par l'arrivée de nouveaux partenaires industriels, la construction d'une usine pour cibler les nouveaux marchés du poulet frais en France et le maintien d'une activité poulet à l'export. 85 % des soutiens régionaux seront affectés aux activités orientées vers les nouveaux marchés. Châteaulin accueillera ainsi désormais deux usines : l'une, gérée par Almunajem, poursuivant l'activité historique du groupe Doux (367 emplois), et une nouvelle dans deux ans, créée par LDC qui y investira 60 millions d'euros pour produire du « poulet frais » à destination des marchés français et européens (290 emplois). En devenant actionnaire de la nouvelle société Yer Breizh, la Région sera la première collectivité régionale à entrer au capital d'une entreprise. Yer Breizh reprend 97 salariés et les activités aliments, reproduction, accoupage et élevage, ainsi que l'ensemble des contrats de plus de 240 éleveurs pour 370 000 m<sup>2</sup>.



accueillera ainsi désormais deux usines : l'une, gérée par Almunajem, poursuivant l'activité historique du groupe Doux (367 emplois), et une nouvelle dans deux ans, créée par LDC qui y investira 60 millions d'euros pour produire du « poulet frais » à destination des marchés français et européens (290 emplois). En devenant actionnaire de la nouvelle société Yer Breizh, la Région sera la première collectivité régionale à entrer au capital d'une entreprise. Yer Breizh reprend 97 salariés et les activités aliments, reproduction, accoupage et élevage, ainsi que l'ensemble des contrats de plus de 240 éleveurs pour 370 000 m<sup>2</sup>.

## Co-voiturez avec Ouestgo !

Lancée fin mai, la nouvelle plateforme de covoiturage Ouestgo.fr s'adresse à une cible jusqu'ici moins développée du covoiturage : le covoiturage du quotidien, de proximité et solidaire. Imaginé par l'État, la Région, le Département du Finistère, les métropoles de Brest, Rennes, Nantes et La Carène Saint-Nazaire Agglomération, en partenariat avec l'Ademe et Mégalis Bretagne, OuestGo vise à développer le covoiturage sur le territoire breton, dans des perspectives d'aménagement du territoire, de développement durable et de cohésion sociale. Constatant que l'offre de covoiturage de proximité était jusqu'à maintenant très fractionnée, les partenaires ont créé collectivement le projet Ouestgo, en lien avec l'Ademe et avec le soutien de l'association Ehop. Publique et gratuite, cette plateforme est interopérable avec les outils de transports publics pour permettre l'usage combiné des différents modes de transport et la complémentarité de l'offre.

Plus d'information sur :  
<https://www.ouestgo.fr/>

## Le site europe.bzh fait peau neuve

Près de 3 ans après sa mise en ligne par la Région, le site europe.bzh fait peau neuve avec un nouveau design et des contenus enrichis sur l'Union européenne et son action en Bretagne. La nouvelle page d'accueil met davantage en avant les actualités de l'Europe en Bretagne et propose une carte interactive permettant de découvrir plus de 150 projets soutenus sur le territoire régional. Le site s'articule autour de trois rubriques principales pour : découvrir l'Union européenne par un décryptage de ses fondements et ses valeurs, les institutions européennes et les diverses politiques en cours ; comprendre son action en Bretagne, grâce à une explication concrète de l'UE à travers les projets qu'elle soutient sur le territoire, l'adéquation entre les politiques européennes et les stratégies locales et régionales de développement ; rechercher une aide européenne pour un projet concret, avec une présentation



des différentes aides européennes disponibles aux porteurs de projets en Bretagne, avec un accès par dispositif ou par programme (Feder, Feader, Feamp, Fse, Erasmus+...).

Plus d'informations sur :  
[europe.bzh](http://europe.bzh)

Facebook et Twitter :  
[@EuropeBretagne](https://www.facebook.com/EuropeBretagne)

## AGENDA

**10 au 13.07.2018**

Tour de France cycliste :  
 4 étapes en Bretagne  
 • La Baule – Sarzeau  
 • Lorient – Quimper  
 • Brest – Mûr-de-Bretagne  
 • Fougères – Chartres-de-Bretagne

**25 au 29.07.2018**

Festival maritime Temps fête  
 à Douarnenez

**29.08 au 02.09.2018**

Étape de la Solitaire en Baie  
 de Saint-Brieuc (Port du Légué)

**11 au 14.09.2018**

Salon international des productions  
 animales à Rennes (SPACE)

## Qui sont les lauréats des Trophées du développement durable 2018 ?

Créés en 2005, les Trophées bretons du développement durable valorisent chaque année les actions innovantes menées en Bretagne en matière de développement durable. Les projets proposés doivent s'inscrire dans la durée et être envisagés au travers de quatre dimensions : économique, sociale, environnementale et démocratique. Les Trophées 2018 ont primé des projets dans quatre catégories (associations, acteurs publics, entreprises, établissements d'enseignement) et le jury a décerné un prix coup de cœur.

• Catégorie association :

**Les Champs Gourmands** à Dinan (ex-Léhon) (22) pour un projet de circuit court alimentaire biologique de proximité.

• Catégorie acteur public :

**L'objèterie** à Lannion-Trégor communauté (22). *L'objèterie* réunit une déchèterie nouvelle génération, une recyclerie, un atelier d'insertion et une plateforme de séchage-stockage du bois de bocage pour alimenter les chaufferies du territoire.

• Catégorie entreprise :

**Algo Paint** à Rennes (35), pour une peinture biosourcée à base d'algues, peu émissive en composés organiques volatiles.

• Catégorie enseignement :

**Le Collège Beaumanoir** à Ploërmel (56) pour un projet autour du recyclage.

• Coup de cœur du jury :

**Hôtel Ara** à Landerneau (29), détenteur de l'éco-label européen 2018 et dont les critères ont encore été rehaussés pour garantir la valorisation de démarches toujours en pointe en matière d'environnement. C'est une entreprise adaptée qui embauche 80% de travailleurs reconnus handicapés et accueille des personnes en situation de handicap en formation professionnelle aux métiers de l'hôtellerie.

Retrouvez les projets primés sur :

[www.bretagne.bzh/tdd2018](http://www.bretagne.bzh/tdd2018)

## Une filière en pleine structuration

La Région et la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat de Bretagne (CRMA) ont présenté une étude pour mieux connaître les professionnels des métiers d'art : l'une des premières actions mises en œuvre dans le cadre de la structuration de la filière. La convention sur les métiers d'art née en 2017 de la volonté des deux partenaires a pour objectif de créer une cellule régionale spécialement dédiée à cette filière en plein essor. L'enjeu est d'améliorer la notoriété des métiers d'art et d'encourager les coopérations entre professionnels du secteur. Afin d'identifier les professionnels et les problématiques auxquelles ils sont confrontés, une enquête est en cours. Accessible jusqu'au 14 juillet, elle permettra de répertorier les professionnels présents en Bretagne, leur répartition sur le territoire, l'existence de dynamiques territoriales, les manifestations dédiées aux



métiers d'art... Les résultats seront connus en septembre et permettront de renforcer la structuration du secteur en Bretagne.

Plus d'informations sur l'enquête régionale sur les métiers d'art sur le site de la CRMA de Bretagne, rubrique des actualités :

<http://www.crma.bzh/actualites>

## Nouveau lycée de Ploërmel : le projet architectural retenu



Le nouveau lycée public de Ploërmel, avec ses 865 places, ouvrira ses portes à la rentrée 2022 dans le secteur de Réhumpol. Alors que le cabinet AIA vient d'être retenu comme maître d'œuvre du projet, le Président de la Région Bretagne, Loïg Chesnais-Girard, s'est rendu sur place fin mai afin de présenter le projet et faire un point sur le futur établissement, au côté de Patrick Le Diffon, Président de Ploërmel Communauté et Paul Molac, conseiller régional et Député du Morbihan. Pour répondre aux exigences de développement durable en termes d'énergie, de santé des usagers, de gestion de l'eau, des déchets et des espaces végétalisés et d'éco gestion, l'ar-

chitecte retenu a proposé un projet divisé en trois entités pour une surface bâtie totale de 11 200 m<sup>2</sup> : un bâtiment principal sur 3 niveaux regroupant les fonctions accueil, administration, foyer des élèves, CDI, salle polyvalente... au RDC et les salles de cours banalisées et spécialisées dans les étages ; un bâtiment restauration, pôle

logistique (1 niveau) ; des logements de fonction (7 logements en duplex). Les aménagements intérieurs favoriseront les usages numériques, notamment nomades, partout dans le lycée. Menées parallèlement aux études d'impact en cours, les études de maîtrise d'œuvre s'achèveront en octobre 2019, avec dépôt du permis de construire en février 2019. Suivra la consultation des entreprises de travaux de novembre 2019 à avril 2020 pour un début des travaux en mai 2020. La réception des travaux est attendue en mai 2022 et l'ouverture de l'établissement à la rentrée. Le coût total est estimé à 35 millions d'euros.

## Expression des groupes politiques du Conseil régional

### **ALLIANCE PROGRESSISTE DES SOCIALISTES ET DÉMOCRATES DE BRETAGNE**

#### **Reprise du groupe Doux : un succès majeur pour la Bretagne !**

Le tribunal de commerce de Rennes a donc retenu, le 18 mai dernier, l'offre de reprise du groupe Doux déposée par le consortium regroupant LDC, Almunajem, Terrena, la Société des volailles de Plouray et Saria. C'est une excellente nouvelle à plus d'un titre. D'abord parce que le projet en question présente l'avantage de préserver l'essentiel des emplois – 912 sur 1 165 – tout en proposant des solutions de reclassement à ceux qui ne seront pas repris. On conçoit volontiers le sentiment de soulagement éprouvé par les salariés et éleveurs après la longue période d'incertitude qu'ils ont dû traverser ! Car rien n'était joué, et la procédure de liquidation judiciaire engagée à l'encontre de la société Doux aurait pu connaître une issue beaucoup plus funeste.

La Région a largement contribué à créer les conditions d'un succès qui, loin de se contenter de préserver l'existant, a le mérite de préparer l'avenir. Tel était le prix de notre participation à ce projet de reprise. Nous ne voulions pas d'un énième plan de sauvegarde, qui n'aurait apporté aucune garantie quant à la pérennité de l'outil de production, et dont l'unique effet eût été de reporter d'au mieux quelques années une échéance nécessairement fatale. Nous voulions au contraire un véritable plan de refondation, qui pose les jalons d'un nouveau modèle breton de l'agroalimentaire, fondé sur la montée en gamme et adapté aux grands défis du temps présent et du futur. Ce plan, nous l'avons désormais, et il doit permettre de s'extirper durablement du climat d'angoisse dans lequel les acteurs bretons de la filière volaille ont trop longtemps vécu.

Ce processus de régénération, la Région entend l'accompagner de manière volontariste. Financièrement d'abord, ainsi qu'en témoigne le montant très substantiel de l'enveloppe qu'elle va lui consacrer, 20 M € dont 85 % seront ciblés vers les nouveaux marchés. En tant que partenaire industriel ensuite, en entrant dans le capital de la société Yer Breizh, instituée pour l'occasion afin de rassembler les acteurs de la filière amont (éleveurs, accouveurs, aliments). Depuis l'entrée en vigueur de la loi NOTRe en août 2015, c'est la première fois qu'une Région, en France, prend une participation dans une entreprise, et rien n'atteste mieux de la volonté qui nous anime d'œuvrer avec détermination en faveur du développement industriel de la Bretagne. Concrètement, la mise en œuvre de ce projet de reprise va se traduire par la construction d'ici deux ans à Châteaulin d'une deuxième usine, gérée par LDC et dédiée à la production de « poulet frais » à destination des marchés français et européens, alors que le site actuel, repris par Almunajem, poursuivra l'activité historique du groupe Doux (poulet export). Avec la création de la société Yer Breizh, c'est d'autre part une filière en amont solidaire et responsable

qui va enfin se structurer. Les conditions sont ainsi réunies pour un renouveau durable de l'industrie bretonne de la volaille, facteur incontournable du rayonnement économique futur de notre région.

[www.socialistes-democrates-bretagne.bzh](http://www.socialistes-democrates-bretagne.bzh)

### **GROUPE DES ÉLU-E-S COMMUNISTES ET PROGRESSISTES**

Pour contacter les élu-e-s du groupe Communiste et Progressiste, écrivez-leur directement par mail aux adresses suivantes :

[eric.berroche@bretagne.bzh](mailto:eric.berroche@bretagne.bzh),  
[gaby.cadiou@bretagne.bzh](mailto:gaby.cadiou@bretagne.bzh),  
[gerard.lahellec@bretagne.bzh](mailto:gerard.lahellec@bretagne.bzh),  
[gaelle.vigouroux@bretagne.bzh](mailto:gaelle.vigouroux@bretagne.bzh),  
[contact@groupecommunisteetprogressiste.fr](mailto:contact@groupecommunisteetprogressiste.fr).

Vous pouvez également appeler au 02.23.21.36.90.

[www.groupe-communiste-bretagne.org](http://www.groupe-communiste-bretagne.org)

[groupe@pcf-crb.org](mailto:groupe@pcf-crb.org)

**Contact : 02 23 21 36 90**

### **GROUPE RADICAL SOCIAL ET EUROPÉEN**

#### **Agence régionale de la biodiversité : le défi breton**

En voulant se doter de sa propre agence de la biodiversité, la Région Bretagne renforce son engagement sur les questions environnementales et confirme ainsi ses ambitions exprimées dans le cadre de la Breizh Cop. Aux yeux des Radicaux, l'enjeu est double : il s'agit, d'une part, de répondre à l'urgence écologique que représente la disparition des espèces et, d'autre part, d'assurer le développement et l'attractivité de notre territoire qui ne seront possibles que grâce à un environnement préservé.

[www.groupe-prg-bretagne.org](http://www.groupe-prg-bretagne.org)

### **GROUPE DES RÉGIONALISTES Plus de régionalisation pour plus de cohésion**

Un des piliers de la Breizh Cop sera un schéma d'aménagement, le SRADDET, qui doit contribuer à agir pour préserver les équilibres économiques et démographiques entre les différents territoires de la région Bretagne. Les politiques territoriales, économiques, agricoles ou culturelles de la Région œuvrent déjà dans ce sens, avec le souci d'agir plus pour ceux qui ont moins. Mais la région ne peut agir qu'avec ses moyens, un budget inférieur à celui du total des seules villes et métropoles de Rennes et Brest. Pour une renforcer une politique de cohésion efficiente, il faut plus de moyens aux régions. On traite un patient en étant près de lui. Pour les politiques publiques il en va de même, et pour ça il faut plus de régionalisation.

[marie.le-cam@bretagne.bzh](mailto:marie.le-cam@bretagne.bzh)

**Contact : 02 23 21 36 40**

### **GROUPE DROITE, CENTRE ET RÉGIONALISTES**

Fermeture de services hospitaliers tels que le service de cardiologie à Morlaix ou la maternité de Guingamp, absence de médecins généralistes dans de trop nombreux territoires en Bretagne, force est de constater que la politique de l'ARS oublie de plus en plus de bretons. Nous ne pouvons en aucun cas cautionner une telle approche comptable qui délaisse des pans entiers du territoire. Nous proposons une démarche qui s'adapte au plus près des réalités. Nous savons que les facultés de médecine forment actuellement plus de médecins, mais en attendant il faut trouver des solutions. Nous appelons donc à un Grenelle de la présence médicale en Bretagne afin de créer des articulations qui prennent en compte la réalité des difficultés dans les territoires. Il faut favoriser des pratiques qui dégorger les urgences à la vue du nombre de personnes qui n'ont pas réellement besoin d'y aller. Nous souhaitons aussi favoriser l'attractivité de l'installation de médecins généralistes en prenant en compte leurs aspirations mais aussi en faisant connaître dès l'internat ces territoires en difficulté car à titre d'exemple, un interne de Brest ne peut pas pourvoir une place en Centre Bretagne. Ainsi, nous avons décidé de faire parvenir à l'ARS un volet complet d'autres propositions sur le remplacement, sur la prise en compte de spécificité locale en termes de pathologies... afin que l'ARS puisse enfin mener une politique de santé en adéquation avec la réalité de notre région. En aucun cas nous ne pouvons voter ce projet régional de santé en l'état car nous ne pouvons pas cautionner le démantèlement de la couverture sanitaire des Bretonnes et des Bretons.

[www.droiteetcentrebretagne.fr](http://www.droiteetcentrebretagne.fr)

[www.facebook.com/droitecentrebretagne](https://www.facebook.com/droitecentrebretagne)

**Contact : 02 23 21 36 80**

### **GROUPE RASSEMBLEMENT NATIONAL Breizh Cop ou Breizh Flop ?**

Partout dans les grandes villes bretonnes et sur les réseaux sociaux fleurissent des affiches et visuels promouvant la « Breizh cop ». Annoncée comme préparant la « Bretagne de demain », la Breizh cop n'est en réalité qu'une opération de communication aux frais du contribuable qui complexifiera davantage l'action publique. Rendez-vous manqué entre la majorité socialo-macroniste et la Bretagne, la Breizh cop n'aborde pas les vrais problèmes qui touchent notre région : la désindustrialisation, tout d'abord, qui pousse des milliers de personnes au chômage, la crise de l'agriculture bretonne et particulièrement de sa filière élevage, la précarisation de nombreux Bretons, la fracture territoriale et le développement d'enclaves étrangères dans nos grandes villes sous l'effet de l'immigration massive.

Comment peut-on apporter des solutions aux Bretons lorsqu'on ferme les yeux sur leurs réels problèmes ? Un mauvais diagnostic ne peut qu'entraîner une mauvaise politique.

**Contact : [groupefnbretagne@gmail.com](mailto:groupefnbretagne@gmail.com)**